

Synthèse de la mise en oeuvre des plans de conservation en faveur de 16 plantes prioritaires en région Pays de la Loire

Depuis 2000, la Région et la Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire soutiennent le Conservatoire botanique national de Brest dans la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation des plantes prioritaires, particulièrement menacées dans la région. Celle-ci consiste à formaliser des programmes d'actions au travers de la rédaction, puis de la mise en oeuvre de plans de conservation pour chaque espèce concernée. A l'heure où la stratégie régionale de préservation de la biodiversité adoptée par la Région des Pays de la Loire réaffirme l'objectif de mettre en place des mesures conservatoires des habitats et espèces prioritaires et notamment de rédiger et mettre en oeuvre des plans de conservation régionaux, il est apparu utile de dresser un bilan des actions déjà entreprises dans ce sens. Ce classeur rassemble donc l'ensemble des 16 plans de conservation rédigés à la date de mars 2009 et les 5 bilans annuels de leur mise en oeuvre. Selon la nature des partenariats établis et selon les moyens financiers qui sont mis à disposition du CBN, les plans de conservation sont de deux types ; les plans de conservation directeurs et les plans de conservation détaillés. Tous les plans sont par ailleurs organisés en trois parties : - une partie de présentation de la plante rassemblant les informations générales sur la morphologie et la biologie de l'espèce, sa répartition, son statut d'éprotection, son écologie, les facteurs de menaces et les atteintes identifiées ; - un état des lieux des populations régionales de l'espèce passant par une description des différentes stations actuelles ou anciennes, et un inventaire des mesures de conservation déjà éventuellement mises en oeuvre ; - une partie plan d'action, dans laquelle sont proposées des mesures concrètes d'amélioration de la connaissance, de gestion conservatoire, de suivi et d'information des différents acteurs concernés (propriétaires, gestionnaires, collectivités locales, administrations...). Ce classeur propose en trois chapitres : - les plans de conservation directeurs, document court et synthétique rassemblant à partir d'une analyse bibliographique, de visites de terrain et de quelques contacts avec des partenaires techniques les informations minimales nécessaires à la mise en oeuvre de mesures rapides d'amélioration de la connaissance, de sauvegarde des populations ou d'information et de sensibilisation des acteurs locaux. En mars 2009, six plans directeurs ont été rédigés : 1 * bruyère de Saint-Daboec en janvier 2008 - voir fiche FFL E 398 (A) - 6109 ; 2 * carotte de gadeceau en janvier 2008 - voir fiche FFL E 398 (B) - 6110 ; 3 * doronic de Wildenow en février 2008 - voir fiche FFL E 398 (C) - 6111 ; 4 * marsillée à quatre feuilles en janvier 2008 - voir fiche FFL E 398 (D) - 6112 ; 5 * renoncule à fleurs en boules en janvier 2008 - voir fiche FFL E 370 - 5834 ; 6 * orpin velu en janvier 2008 - voir fiche FFL E 398 (E) - 6113. - les plans de conservation détaillés, document plus étoffé que les précédents et dont la partie diagnostic s'apparente à une monographie, la partie plan d'action allant également plus loin jusqu'à détailler les actions de gestion, de conservation et de sensibilisation qu'il est nécessaire de mener. En mars 2009, dix plans détaillés ont été rédigés : 1 * ail des landes en février 2004 - voir fiche FFL E 326 - 4317 ; 2 * coléanthe délicat en mai 2006 - voir fiche FFL E 352 - 5113 ; 3 * chou marin en septembre 2006 - voir fiche FFL E 353 - 5221 ; 4 * crypsis piquant en septembre 2006 - voir fiche FFL E 370 - 5407 ; 5 * euphorbe péplis en septembre 2003 - voir fiche FFL E 312 - 4133 ; 6 * euphorbe de Séguier en décembre 2004 - voir fiche FFL E 346 - 4706 ; 7 * gagée de Bohême en avril 2006 - voir fiche FFL E 353 - 5115 ; 8 * lycolpode inondé en septembre 2006 - voir fiche FFL E 398 (F) - 6114 ; 9 * orpin d'Angers en septembre 2004 - voir fiche FFL E 342 - 4520 ; 10 * tulipe sauvage en décembre 2004 - voir fiche FFL E 366 - 5334. - le Conservatoire rédige un rapport d'activités rendant compte des actions menées, sous forme de fiches. Ils sont compilés de manière rétroactive pour les 5 années : 2008, 2007, 2006, 2005 et 2004. De plus un bilan du degré de mise en oeuvre des plans de conservation depuis 2004 est dressé dans un tableau, accompagné de l'inventaire des structures partenaires. * année 2008 - voir fiche FFL E 398 (G) - 6115 ; * année 2007 - voir fiche FFL E 391 - 5833 ; * année 2005 - voir fiche FFL E 356 - 5016 ; - année 2004 - voir fiche FFL E 398 (H) - 6116.

Auteurs du document : CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST

Obtenir le document : DREAL Pays de la Loire. Nantes

Mots clés : FAUNE FLORE BIODIVERSITE, Flore, PROTECTION DE LA FLORE, ESPECE PROTEGEE, ESPECE MENACEE, REPARTITION SPATIALE

Date : 2009

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 139513

Langue : Français

Couverture géographique : PAYS DE LA LOIRE

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/synthese-de-la-mise-en-oeuvre-des-plans-de-conservation-en-faveur-de-16-plantes-prioritaires-en-regi0>

Evaluer cette notice:

